L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 AVRIL 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonsor,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 28 AVRIL 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 7e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Macon, Davis & Kernaghan, au local No 274 rue Baronne—Meubles de maison.

Par Jas. F. Gaines, à l'enseigne des roses Remparts et Clouet—Vingtaines magnifiques vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler. Un taureau. Quatre magnifiques chevaux et un mulet. Charrettes à lait, wagon, charrette à provisions, buggy, harnais, bidons et tout les ustensiles de la vacherie. —Aussi, un lot de provisions.

La marine des Etats-Unis.

Nous aimons assez peu à nous mêler aux luttes de la politique. Nous savons trop bien qu'en les fomentant et en les retournant un peu, on ne trouve presque toujours, au fond, que des questions d'intérêt de personnes ou de cliques, et il ne nous importe guère que ce soit M. Pierre qui vive aux dépens de l'Etat, au lieu de M. Paul, mais toutes les fois qu'il s'agit du relèvement de l'Unfoo, devant l'étranger; toutes les fois qu'il s'agit d'assurer le développement de ses richesses à l'intérieur, et la sécurité de ses côtes, à l'extérieur, nous changeons immédiatement de ton et d'allure, et nous ne concevons plus qu'on hésite, un instant, à prendre la parole.

Nous n'avons pas besoin de rappeler les nombreux incidents imprévus qui, depuis quelques années, ont failli dégénérer en conflits armés et, dans lesquels, après avoir un peu trop relevé la tête, le gouvernement de Washington a dû transiger, afin d'éviter une collision. Était-ce faiblesse ou prétention fausse? Non, certes. Plus d'une fois, les Etats-Unis, sentant qu'ils avaient raison et ayant la bonne volonté de maintenir leurs droits, ont dû entrer dans la voie des compromissions. Pourquoi? parce que leur porte-parole savait qu'il n'avait pas, derrière lui, une force suffisante pour tenir bon et braver hardiment la tempête.

Jamais, dans les temps modernes, Etat n'a eu une bonne fortune pareille à celle de l'Allemagne, en 1870. A quoi la doit-elle? l'audace, au génie de M. de Bismarck? Nullement, mais à la puissance de ses armées, à ses gros bataillons et au talent supérieur de celui qui les faisait mouvoir.

Jamais le terrible chancelier n'aurait osé se lancer en avant, comme il l'a fait, s'il ne s'était pas senti épaulé par M. de Moltke et ses douze cent mille soldats. M. Blaine, qui est encore, aujourd'hui au pouvoir, et a traversé plus d'une épreuve de ce genre, doit en savoir quelque chose. Il n'est pas un seul représentant, un seul sénateur, qui n'en sache autant; pas un seul qui ne soit persuadé de la nécessité de travaux importants pour la défense des côtes, et d'une forte marine, non seulement pour faire respecter sur les mers le pavillon des Etats-Unis, mais encore afin de protéger un commerce qui grandit chaque jour, et est, à tout instant, exposé à de mauvaises rencontres ou à des trasses imprévus.

Cependant, rien dans leurs délibérations, rien dans leur conduite, qui dénote la moindre préoccupation à cet égard. Ils n'ont qu'un seul objet devant les yeux : l'éleveur qui les a faits ce qu'ils sont et qui peut les casser au gogo. Il faut donc, avant tout, lui plaire, pour ne pas démériter à ses yeux. Or, dans un pays où tant d'entreprises, on ne peut plus légitimes et parfois, essentiellement patriotiques, sont l'occasion de spéculations malsaines—presque toutes les travaux publics sont sujets à soupçon de la part des masses électorales, lesquelles arrivent à n'estimer dans le législateur, que l'esprit d'économie. Celui qui, à tort ou à raison, fait les plus fortes échancrures dans le budget, passe pour le meilleur des patriotes, et peut compter sur une popularité inébranlable.

C'est ainsi que les travaux, les plus urgents, se trouvent rejetés, de session en session, et finissent par être oubliés dans les cartons, au grand détriment de la grandeur et de la dignité nationales.

Il n'est pas un homme de bon sens qui ne comprenne et ne convienne que la marine des Etats-Unis est indigne de concurrence, et que, non par la valeur de ses équipages, qui, à maintes reprises, ont, malgré sa faiblesse matérielle et numérique, elle les expose à des tracasseries, à des dangers sans cesse renaissants.

Le Congrès le sait mieux que le reste du pays; eh bien il hésite, il recule devant une misérable dépense, pour augmenter la flotte d'une ou deux canonnières, dont la nécessité est évidente. Il en faudrait dix de plus. Les frais d'une seule nouvelle ruineraient, paraît-il, le trésor public. Le lecteur sait, déjà, que le comité des affaires navales avait recommandé la construction d'un croiseur nouveau de première classe—proposition bien timide, et qui faisait monter le budget de la marine à la somme insignifiante de $3,500,000. Il ne s'est pas moins trouvé des représentants assez malavisés pour jeter les hauts cris, et l'on a pu croire, un instant, que la proposition serait rejetée. Heureusement, elle a passé, mais il y a des hommes sérieux au Congrès; ils ont fait ressortir, clairement, la faiblesse ridicule, l'infériorité manifeste de nos forces navales. En conséquence, ils ont réclamé une allocution pour la construction d'un second croiseur semblable au premier. Ils ont eu à se repentir de leur éclat de zèle, et leur demande a été lestement repoussée par 101 voix contre 65.

Voilà comment un pays qui possède, à l'Ouest, à l'Est, au Sud, plus de vingt mille milles de côtes; qui fait un commerce énorme avec presque tout le reste du globe, qui n'a guère que la mer et la marine, pour entretenir ses relations avec l'étranger, entend protéger tout cela, et faire respecter son pavillon et ses navires sur les deux océans qui l'encerclent!

Qu'il n'ait pas d'armée, ou qu'il n'en ait qu'une insignifiante, cela se conçoit, puisqu'il n'a pas sur terre, de voisins à redouter, mais, qu'il n'ait pas une flotte puissante, c'est le comble de l'insurie. Que de fois, pendant les vingt-quatre mortelles années que le parti républicain a gardé le pouvoir, les démocrates lui ont reproché d'avoir laissé tomber la marine et de ne rien faire pour la relever! Ne devraient-ils pas, aujourd'hui qu'ils ont la majorité dans les conseils de l'Etat, penser qu'ils ont plus de cœur que lui de l'honneur de la nation et de la défense de ses côtes?

Au train dont vont les choses, nous n'aurons jamais une marine sortable et digne d'une grande République comme la nôtre.

Un bienfait pour les femmes.—Le Creole Female Tonic est un sûr et prompt remède pour la cure de toutes les affections dont souffre particulièrement le sexe. Il rend la santé si elle est affectée. C'est un fortifiant et un régulateur de premier ordre. Il guérira les cas les plus graves, si anciens qu'ils soient. Il guérit tous les maux qui nécessitent ses urgences.

Les maux de tête seulement.—Le Preston's Head-Ache guérira tout mal de tête nerveux, bilieux ou névralgique en 15 minutes. Il est garanti comme guérissant ces maux, pas d'autres.

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 23 avril:

(Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION :

Le temps a été, cette semaine, sec, vantaux, et plus froid que ne devaient le désirer les planteurs. Eu égard à ces froids, les souches se comportent bien, et j'ai vu plusieurs champs de souches de deuxième année, dont on distingue parfaitement les sillons.

Le maïs promet beaucoup; après la pluie qui vient d'arriver, il ne peut que croître rapidement. La canne et les plantes des jardins avaient le plus grand besoin d'eau.

On avait tenu rarement le sol en aussi bon état que en printemps. On a travaillé les champs avec autant de soin que les jardins; le sol est aussi meuble, aussi triable que de la cendre.

Le Lafourche est, maintenant, au-dessus de la ligne de danger et nous engageons nos planteurs à faire attention à leurs levées. Ces levées sont en meilleur état qu'elles ne l'ont été depuis bien des années; mais les meilleures ont toujours besoin d'être l'objet d'une constante vigilance.

Nos planteurs riziers ont commencé à irriguer leurs champs; ils sont satisfaits de la pousse. La hauteur actuelle du bayou se maintiendra probablement assez longtemps pour permettre d'épargner tout l'argent que l'on dépense à faire des levées nouvelles.

J'entends toujours parler des ravages des vers sur le maïs; heureusement, la pluie produira un bon effet.

Ici, comme partout ailleurs, les élections ont absorbé toutes les attentions et arrêté bien des travaux.

—LETTRE DES ATTAKAPAS :

Nos maréchaux commencent à se dessécher, ce qui est un mauvais signe, à cette époque de l'année. Plusieurs planteurs énergiques n'en travaillent pas moins leurs cannes. Il ne faut pas s'arrêter, sous prétexte d'attendre la pluie. Il faut cultiver, toujours cultiver la terre; c'est le seul moyen d'éviter les conséquences de la sécheresse, pour la canne comme pour le maïs.

Il y a sur le Tèche, juste au-dessus de la Nouvelle Ibérie, une ferme délicieuse appelée Corona, dirigée par M. Blake, un véritable disciple d'Etienne Boré. Il y a quelques années, on n'y voyait que du coton; maintenant, c'est une habitation sucrière, qui réussit. On y fait aussi du maïs, du foin et des provisions alimentaires.

A l'extrême limite de la paroisse St-Martin, côté ouest, la ferme Twin Oak, qui, après avoir fait de la canne, s'était livrée à la production du coton, est revenue à son ancienne culture.

M. Lee Singleton a acheté une excellente semence, et a un champ de cannes qui promet beaucoup, et qu'il cultive habilement. L'ancienne sucrerie va être remise à neuf, et l'on y fera une petite roulaison, cet automne.

Sur l'île Grand'Côte, à M. Viguerie, il y a une culture qui promet de rapporter, cette année, 1,500,000 livres de sucre.

Il faudrait de graves accidents atmosphériques pour détruire ces espérances.

Oh est le temps où le vieux Eli Riggs bouillait le sucre pour Harry Weeks, alors propriétaire de l'île Grand Côte? Alors, on faisait des sillons à trois pieds de distance; on coupait la canne à une hauteur de 4 pieds; on obtenait 20 tonnes l'acre, 60 livres à la tonne, et Grand Côte faisait 75 boucauts de sucre, dans les deux mois de novembre et de décembre. Il fallait, pour en arriver à ce résultat, 25 esclaves et 25 bœufs; le sucre était envoyé à Galveston sur de nombreuses petites barques. Il n'est fait de grande progrès, depuis lors. On fabrique mieux, avec des appareils bien perfectionnés, et l'on ne peut comparer les résultats de cette époque avec ceux de la nôtre.

Ajoutons que l'on a ajouté à tous ces avantages ceux du drainage de la terre. Que de progrès encore, sur Keystone! N'oublions pas, enfin, qu'il y a, dans les Attakapas, dans la paroisse St-Landry, seulement, 900,000 acres qui sont absolument stériles et pourraient donner, tous les ans, de magnifiques récoltes de sucre.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU :

Nous avons eu plusieurs légères ondées, depuis 10 jours; mais les travaux de ferme n'en ont été que très peu retardés.

—Le printemps a été réellement froid, jusqu'ici; nécessairement, les semailles du riz se font lentement.

Celui qui a été semé, de bonne heure, a fait une bonne levée et a une belle apparence; par ci par là, seulement, il est clairsemé.

En mars, on a beaucoup semé de maïs; il ne vient pas aussi bien que celui qui a été mis en terre tout récemment.

En général, nos fermiers sèment trop profond; ils n'ont pas à y gagner.

Ici, on fait tous ses efforts pour que le produit ne tombe pas dans les mains du "trust," et nos moulins locaux sont actifs; ils se hâtent de travailler le produit, à mesure qu'il leur arrive; de telle sorte, que nous pourrons échapper au monopole, et que nous ne serons pas obligés de lui livrer un seul sac.

Je me suis rendu au moulin Edna, à Mermentau, et, contrairement à l'opinion de certains fermiers, j'ai trouvé qu'il y a un grand avantage à battre le riz. M. Belton, surintendant d'Edna, m'a fait visiter le moulin et exposé les procédés qu'il emploie pour obtenir les différents degrés de riz. C'est un des meilleurs moulins de la Louisiane; il peut expédier, en vingt quatre heures, 800 barils de première qualité, et tout s'y fait avec une parfaite honnêteté.

Les fermiers de Calcasieu y avaient leur riz, et il a pour plusieurs mois de travail.

Quand M. Belton a fait passer à son moulin le riz rouge, ou riz de Guinée, le grain est fort blanc et se vend un bon prix. Dorénavant, nous ne serons plus obligés d'envoyer en ville notre riz rouge. A Lac Arthur aussi, les fermiers sont très actifs; ils sèmeront une grande quantité de riz, pendant le mois.

Une grande charrue à vapeur a été acquise par MM. George et Swift, de Lac Charles, et installée sur leur ferme située au nord de la station Iowa. On va, de ce côté, semer une énorme quantité de riz. Une ferme nouvelle y a été ouverte.

On a aussi acheté, depuis quelque temps, un grand nombre de mulets; les fermiers ne veulent plus se servir de bêtes à cornes.

Un nouvel instrument a été importé ici, pour semer le riz; nous n'en connaissons pas exactement la valeur. Il consiste en deux roues qui fendent le terrain, et précèdent un assemblage de disques et de couteaux qui retournent la terre déjà fendue.

On envoie, de la Nouvelle Orléans, une quantité considérable de riz au moulin Edna, à Mermentau. Les expéditeurs y trouvent leur avantage et, surtout, de meilleurs prix qu'avec le "trust".

Nous avons eu, à Jennings, un second meeting, en vue d'établir un nouveau moulin. De nombreuses actions ont été souscrites pour l'entreprise. Si nous pouvions travailler notre riz ici, cela vaudrait évidemment mieux que de l'envoyer en ville, à 200 milles de distance; nous nous épargnerions une infinité de dépenses—commission, courtage, assurance et autres menus frais, qui pèsent sur le planteur.

M. L. S. Ecoll, de Welsh, a fait dix acres de riz, le saison dernière; il en a retiré, net, $500.

M. A. M. Gauthier, de Jennings, en a fait aussi dix acres, qui lui ont rapporté $600.

Le bruit court que le Southern Pacific va prolonger son nouveau chemin de fer d'Abbeville à Lac Arthur. S'il en est ainsi, cette région va devenir un immense champ de cannes.

MM. Williams et Pinney, ont loué 600 acres de terres à riz, le long du Lac Arthur, et sont en train d'y passer la charrue.

On dit aussi que l'usine centrale dite "Lake Charles Sugar Co" va recevoir, cette année, une énorme quantité de cannes de la paroisse Rapides.

Jamais la culture du riz n'a tant occupé, ici, l'opinion publique, et il en doit sortir de grands résultats.

A Mende, France. Rentrée de Mgr Baptifolier dans la ville.

Le *Figaro* publie les renseignements suivants sur la rentrée de Mgr Baptifolier à Mende:

Malgré la pluie, deux cents personnes sont devant la gare. La cloche annonce l'approche du train. Je vais sur le quai. D'un compartiment descend un modeste prêtre, vêtu comme un curé de campagne. Monseigneur ne viendrait-il pas? Mais derrière le prêtre descend un domestique qui porte une dizaine de bouquets. C'est bien Monseigneur qui vient d'arriver. Il a reçu ces fleurs à son passage à Marvéjols.

Et voilà que de lui-même il me prend les mains: — "Excusez moi, me dit-il, j'ai l'habitude de serrer les mains de la première personne que je rencontre en descendant de wagon."

Une dame entourée de trois petites filles s'approche. Les enfants portent des bouquets. La dame est Mme Grousset, femme du député conservateur.—"Monseigneur, dit-elle, permettez nous à votre rentrée dans votre diocèse de vous assurer de notre dévouement et de vous prier de nous bénir."

Monseigneur prend les fleurs et donne sa bénédiction. Il apparaît sur le seuil extérieur de la gare devant laquelle quatre gendarmes ont maintenu les manifestants.

—"Vive Monseigneur!" crie la foule composée en grande partie de femmes et d'enfants.

—Mes chers enfants, dit il, je vous remercie de votre accueil. Tous vous savez que depuis mon départ il m'est arrivé quelque chose.

—Vive Monseigneur! Crie M. Emile Bonnefous, banquier.

—Qu'ai-je fait? reprend le prélat. Dans un tout petit mandement qui n'a pas vingt lignes et où je n'ai parlé ni de la République, ni du gouvernement, ni de personne, j'ai recommandé à mes frères de voter pour des amis de la religion. C'était absolument mon droit. Vous le comprenez, et je vous en remercie.

—Vive Monseigneur!

On l'invite à monter dans son break; il refuse.

—"Puisque mes amis vont à pied, j'irai de même."

Seulement, comme il est très fatigué et qu'il marche tout courbé, M. Grousset, député, lui offre son bras qu'il prend.

Devant chaque maison sont des groupes qui se joignent au cortège que précèdent deux gendarmes. Pour mieux voir l'arrivée, je monte en voiture, je gagne vite l'évêché. L'arc de triomphe a disparu. La police a donné l'ordre d'enlever tout ce qui empêchait sur le trottoir! Contre la maison sont allongés les quatre pins qui servaient de piliers à l'arc de triomphe.

Les fenêtres seules restent pavoisées aux couleurs françaises et dicoé-ainoe. J'entre dans l'évêché et me place à une fenêtre du premier étage. Les gendarmes, sans peine aucune, font disposer la foule en carré. Monseigneur se tourne vers elle.

"Vive Monseigneur!" crie-t-on. "Vive la République!" dit une voix. Un coup de sifflet retentit. Le curé de la cathédrale s'avance et souhaite la bienvenue à son évêque. Monseigneur le remercie, puis s'adressant à ses fidèles, il dit: "Mes chers enfants, votre accueil s'inspire que vous approuvez ma conduite."

On crie : "Vive Monseigneur!" Un second coup de sifflet retentit.

—"J'ai fait, reprend le prélat, mon devoir d'évêque; je ne regrette rien et je ne redoute rien. J'ai vu 1830. J'ai vu 1848. J'ai vu la Commune. En tout temps je suis resté conduit au serviteur de Dieu. Ce n'est pas pendant la remaine commémorative des souffrances du Christ qu'un prêtre doit trembler. Si un évêque qui est électeur et éligible n'a pas le droit de dire à ceux dont l'âme lui est confiée de voter pour les amis de Dieu, ce n'est pas son traitement seulement que l'on doit supprimer, c'est l'épiscopat tout entier."

On crie : "Vive Monseigneur!"

Ces certificats des guérisons opérées par la Salsepareille d'Ayer sont des preuves vivantes, corroborées par des témoins vivants.

Les enfants en dentition.—Le sirop Delabarre pour la dentition soulage immédiatement les enfants qui souffrent. Quelques gouttes frottées sur les genoives calmeront la douleur et diminueront l'enflure de même qu'elles faciliteront le percement des dents sans souffrance. Mères, soignez vos bébés; ne les laissez pas souffrir. 200 doses pour 60 sous.

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

LE NÉCROMANCIEN.

La gaieté est, évidemment, une chose relative; chacun est gai à sa façon; depuis l'Auvergnat qui prouve en joyeuse humeur par un gros rire et de formidables coups de poings dans le dos, jusqu'à ce vieux gentilhomme de nous ne savons plus quelle comédie, disant, en essuie sant un sourire amer: Eh! eh! j'en ris aux larmes. Les prévenus qui, en état d'ivresse, ont voulu étrangler les sergents de ville, disent, eux aussi: J'étais gai! Ceci est un troisième genre de gaieté.

L'homme traduit, aujourd'hui, devant la police correctionnelle, n'a pas manqué de faire un adjoncte ordinaire.

Quelle est votre profession? lui demande M. le président.

LE PRÉVENU.—Nécromancien.

M. LE PRÉSIDENT.—Ah! vous dites la bonne aventure.

LE PRÉVENU (*avec volubilité*). — La bonne comme la mauvaise, peinse, portes, fortune, joies, deuil, mariage, héritage, procès, voyage, rendez-vous galant, le bien, le mal, le passé, l'avenir, de tout quelconque et même, messieurs, d'intérêt.

M. LE PRÉSIDENT.—Ah! voyons, vous n'entendez pas donner une séance ici.

Le prévenu, ayant produit sur l'auditoire l'effet qu'on devine, se laisse entraîner à l'hilarité générale.

M. LE PRÉSIDENT.—Il n'y a pas de quoi rire; huissier, faites faire silence! (*Au prévenu.*) Vous passez votre vie en prison.

LE PRÉVENU.—Jamais pour ce qui est de l'honneur; c'est vrai que, quand je suis gai, je m'oublie avec l'autorité, mais on n'a que cela à me reprocher.

M. LE PRÉSIDENT.—On a bien souvent à vous reprocher cela.

LE PRÉVENU.—Je suis adoré du public; quand j'arrive, tout le monde crie: "Ah! voilà Lavater!" Ils m'appellent Lavater.

Un agent est à la barre et lève la main pour prêter serment.

LE PRÉVENU (*regardant la main du témoin*).—Ligne de vie, fortune, bravoure, bonté.....

M. LE PRÉSIDENT.—Mais voulez-vous vous taire!

Un garde placé derrière le prévenu lui pose la main sur l'épaule pour le faire asseoir.

LE PRÉVENU (*regardant cette main*).—Pouce développé et stapulé, énergie, entêtement.

M. LE PRÉSIDENT.—Si vous ne gardez pas le silence, je vais vous faire emmener, et vous serez jugé par défaut.

LE PRÉVENU.—Je m'incline devant la loi qui parle, habitué à m'incliner devant le Destin.

La déposition de l'agent ne sort pas de l'ordinaire; le prévenu faisait du scandale, il est intervenu, a été outragé, puis frappé; enfin ce qu'on entend quatre fois par jour à la police correctionnelle.

M. LE PRÉSIDENT (*au prévenu*). — Vous n'avez rien autre chose à dire que ce que vous avez dit: que vous êtes ivre?

LE PRÉVENU.—Comme je vous dis: j'étais gai; alors, comme bouliment, je tirais tout haut, en manière de rire, l'horoscope de personnes devant qui je travaillais; tout cet vieux d'un vieux monsieur qui s'est fâché, parce que j'ai dit: Tenez, messieurs, voici un vieillard respectable que je ne connais pas; eh bien, je vois que c'est un ancien apothicaire qui a fait un trou à la lune. Alors, il s'est mis à m'invectiver.....

M. LE PRÉSIDENT.—En voilà assez!

Le tribunal condamne le nécromancien à un mois de prison.

Il cesse d'être gai en entendant cette condamnation, et le public aussi. Mais les fidèles habitués le reverront un de ces jours.

JULES MOINAUX.

LA RAGE.—LA MUSELIÈRE DES CHIENS—M. Jules Simon croit savoir que M. Pasteur est partisan de la muselière. "C'est—écrit le grand penseur—la plus grande autorité qu'on puisse invoquer. Le comité d'hygiène est de son avis. Cet avis est partagé par le corps médical en Angleterre, en Allemagne, presque partout. Nous sommes les derniers réfractaires. M. Monod, dans une excellente brochure qu'on devrait distribuer à tous les maires, démontre qu'on a supprimé la rage à Londres et à Berlin, tout simplement par l'emploi de la muselière. Vous entendez bien: je dis: *supprimé*. Ce n'est pas diminué: s'est supprimé. Les chiffres sont là. Je ne les ai pas en ce moment sous la main, mais je les ai cités plusieurs fois ici même. D'ailleurs, il est facile de se procurer la brochure. Avant la muselière, il y avait chaque année plusieurs cas de morts. Depuis la muselière, il n'y en a plus du tout."

La Salsepareille d'Ayer vivifie et purifie le sang. Si vous vous sentez alourdi et languissant vous en avez besoin.

Le plus violent mal de tête est infailliblement apaisé par le Preston's Head-Ache; c'est l'effet garanti du remède. Il ne guérit pas tout; il n'est bon que pour les maux de tête. Il vaut son poids d'or. Faites en l'essai.

TÉLÉPHONE.....479.

F. LAUDUMIEY,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 175 RUE DU BAYOU,
Près Remparts.
Voitures pour mariages, soirées, etc.
21 fév—1an

GORDON.—Décédé mercredi matin, 27 avril 1892, à 2 heures, EDDIE, fils de Jules P. Gordon et Louise Robelet, âgé de 20 mois, natif de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu jeudi matin, 28 avril, à 10 heures, de la dernière résidence du défunt, No 506 rue Claiborne, entre St-Antoine et Bagatelle.

MONLEZUN.—Décédée hier, à 5 heures de l'après-midi, à l'âge de 16 mois et 17 jours, FRANÇOISE MONLEZUN. Les parents et amis des familles Monlezun et Hebert, ainsi que les membres de la Société des Bouchers sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 2 1/2 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence des parents de la défunte, rue Ayoock, près de la Levée, au lieu qu'on les Batteries.

De la part de la famille.

ZÉRINGUE.—Décédée, hier matin, mercredi 27 avril 1892, à cinq heures et quart à l'âge de 83 ans, Mme MADELINE LISE ROMAN, veuve de feu Camille Zéringue. Les parents, amis et connaissances des familles Zéringue, Roman, Lambert et Le Breton sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, jeudi, à 5 heures très précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 237 rue du Bayou.

LOZES.—Décédé, hier le 27 avril 1892, à 6 heures 5 minutes A. M., à l'âge de 46 ans 7 mois et 5 jours, FÉLICIEN TOUSAINT LOZES, natif de cette ville. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux des familles Lozes et Fellmer, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, aux Abattoirs.

De la part de sa veuve.

COUETADE.—Décédé, à l'âge de 51 ans 4 mois, J. P. COUETADE, natif de Lanne, canton de Doneux, France. Les amis et connaissances ainsi que ceux des familles Courtade et Joli sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 28 avril 1892, à 4 heures précises. Le corps est exposé aux Abattoirs.

De la part de sa veuve.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice (Casernes et Versailles).—Décédé hier 27 avril 1892, à l'âge de 51 ans et 4 mois, le sociétaire J. P. COUETADE, natif de Lanne, canton de Doneux, France. Les officiers et membres de la Société sont requis d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 28 avril, à 4 heures P. M. précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, aux Abattoirs.

Par ordre du président, E. J. MÉRAL, F. A. MILLER, Secrétaire. 28 avril—1f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite vendredi prochain, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feue MARIA JOSÉPHINE MERCIER. Les parents et amis sont invités à assister.

De la part de sa famille.

26 avril—3 f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
199 rue Royale, coin Toulouse.

6 jui—

AVIS

A ceux qui se font assurer.

A partir du 1er mai 1892, à moins que tous les fils intérieurs ne passent par des tubes approuvés qui sont non conducteurs, non inflammables et garantis contre l'humidité, une charge de 10 cents par Cent Dollars sera faite sur toutes les bâtisses et leur contenu dans lesquelles la lumière et des fils électriques sont introduits, et 20 cents par Cent Dollars seront chargés sur toutes les bâtisses et leur contenu dans lesquelles les dites installations seront faites après la date ci-dessus. Aucune charge pour une installation ne sera faite pour moins de $5.

Par ordre du Comité Compacte.

28 av—4f W. C. NELSON, Directeur.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans.—Coin des rues White et Lakarpe.—Nlle-Orléans, 27 avril 1892.—Avis est par le présent donné que mille piastres ($1,000) des bons hypothécaires de cette compagnie seront rachetés le 2 mai 1892, qu'au même jour les au bureau de la compagnie le samedi 30 avril 1892, à midi en présence de tous détenteurs de bons qui seront présents, conformément à l'Acte d'Hypothèque, les numéros des bons devant être rachetés et qui l'intérêt sur les dits bons tirés cesseront de courir le et après le 2 mai 1892.

P. COUGOT,
Secrétaire.

28 avril—3f

Les membres de la Louisiana State Pharmaceutical Association, les membres de la State Medical Society, ainsi que ceux qui s'intéressent à l'élévation de la pharmacie dans cet Etat, sont cordialement invités à la dixième session annuelle de cette Association, qui aura lieu les 27, 28 et 29 avril à midi, Salle Grunewald. Des matières d'une importance vitale seront discutées et déposées scientifiquement, commercialement et légalement.

Par ordre de JOHN JOHNSON, président.

avril 24—24 27 L. F CHALIN, Secrétaire.

Avis de Société.

MM. A. C. Landry, Chas. J. Bachino et le capitaine A. Grivot ont vendu ce jour tout leur intérêt dans la Landry, Bachino et Grivot de leur commerce de Dominique, Street, de leur patronage passé et en solliciter la continuation.

Respectueusement,

FERREOL ARTIGUES.

26 avril—3f

Gages. Gages. Gages.

Je prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gages par elles de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI 2 mai 1892, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.

P. S. La vente commencera LUNDI, 2 mai 1892, à 11 heures, et se fera rue Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Boyer & Rocofler.

22 avril— VEUVE ANGLADE.

Vous n'avez Pas besoin de "Calculer."

Le prix que vous payez pour un Vêtement dépend très souvent où vous l'achetez

Le nom de

Léon Godchaux

rappelle instantanément les PRIX RÉDUITS, de sorte qu'il y a toujours satisfaction en achetant ici. Vous n'avez jamais à "calculer" si vous recevez entière valeur pour votre argent. VOUS LE SAVEZ. Voyez les magnifiques

COMPLETS DE PRINTEMPS.

Nous montrons à $8, $10 et $12. De ceux-ci les mères peuvent ainsi savoir combien nous vendons bon marché et quelles jolies coupes nous montrons pour les garçons et les enfants.

81 à 85 rue du CANAL.

VENEZ VOIR

A quel bon marché nous vendons les beaux pianos sauvés de l'incendie!

PHILIP WERLEIN,
158 rue du Canal, entre Baronne et Carondelet.

ETABLIE EN 1792.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHOENIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés.—G. W. Scott, Vice-Prés.—Chas. H. Slee, Sec.

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UN—

Capital payé de	$1,000,000 00
Réserve pour les assurances actuelles	2,161,022 47
Surplus pour les détenteurs de polices	1,648,761 24
Actif brut	5,809,784 71

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et dépose des Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de police que ne peut affecter aucune grande contagration.

Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes. Elle forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous mettrez plus en sûreté qu'avec celle d'une compagnie quelconque de la Nouvelle Orléans qu'en incendie seulement. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits) s'adresser

JAMES PRÉVOST, Agent.
125 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.
27 fév 1an—dim

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.

1er oct 91—1an

LEON GODCHAUX
81-85
CANAL ST
NEW ORLEANS LA

Vous ne pouvez porter votre LINGE LOURD bien longtemps encore.

—NOS—

VÊTEMENTS

—DE—

PRINTEMPS

SONT PRÊTS MAINTENANT.

Prix plus réduits que jamais, $8.00 le complet pour messieurs; $3.00 pour garçons.

1er déc 91—1 an—dim mar jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aucun, et qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Palfrey, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

ENRY V. OGDEN, Secrétaire Resident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
13 nov—91—1 an J. G. TEPPER, Député Bon Secrétaire.

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Manigèques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clientèle que nous commençons prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui en beauté et en variété, n'a jamais été égalé. Nos modèles de Tapis Moquette sont nouveaux, et surpassent tout ce qu'on a vu ici jusqu'à ce jour. Nous sommes chargés par plus de trente maisons de vendre les Tapis de double largeur, pour les gens qui ne veulent pas de jointure. Nous sommes aussi agents pour les célèbres de Dr PEINTR, seuls que nous nous chargeons aussi de les peser, et n'est pas seulement pour cela que nous avons fait demande de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 188 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront le plus ample attention. 15oct1891—1an—DIM

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans la manière de leur art.
Les heures de bureau sont de 8 heures matin à 5 heures soir.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfère son bureau du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE.
A partir du 1er octobre 1890.
Venez examiner mes modèles, vous trouverez de mes prix et vous faire extraire ou insérer votre dentier pour vous rendre satisfaisant.
26 août—

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remede italien

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont aussi rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la